

laquelle a assisté au moins un représentant du ministère du Travail, l'industrie a exprimé certaines opinions au sujet des besoins de main-d'œuvre dans l'industrie minière. Les renseignements fournis après la réunion ont donné lieu à la protestation des Métallurgistes unis d'Amérique. La rencontre a été demandée par la *Metal Mining Association*. Nous sommes très heureux de rencontrer, en tout temps, les Métallurgistes unis afin de débattre ces questions. En fait, cette semaine même, j'ai eu, sur un autre sujet, un entretien avec les représentants des Métallurgistes unis d'Amérique, et je serais heureux de discuter à tout moment avec cet organisme des besoins de main-d'œuvre.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question complémentaire à poser au sujet du premier chapitre du livre des réponses données par le ministre. Le plus ancien syndicat de métallos au Canada, l'Union internationale des travailleurs de mines, bocards et fonderies, sera-t-elle invitée aussi à assister à cette réunion ou à voir le ministre à ce sujet?

L'hon. M. MacEachen: Oui, Monsieur l'Orateur. A cause des nombreuses instances présentées au nom de l'Union par mon secrétaire parlementaire, ancien membre du syndicat, il est moins nécessaire de tenir une réunion avec cette union.

M. Nielsen: Oh là là!

M. Orlikow: J'ai une question supplémentaire à poser, monsieur l'Orateur. Le ministre n'a pas répondu à ma question. Voici ce que je lui ai demandé: la *United Steelworkers of America* a-t-elle demandé à assister aux réunions sur les besoins en main-d'œuvre de l'industrie métallurgique? Si oui, a-t-elle reçu une réponse favorable? Étant donné ce que le ministre vient de dire, j'aimerais citer quelques mots de la réponse qu'il a donnée le 6 avril à la même question:

S'ils en expriment le désir (de présenter leur opinion), nous serons ravis de collaborer avec eux.

Il y a de cela plus d'un mois. Que s'est-il passé?

L'hon. M. MacEachen: Autant que je sache, monsieur l'Orateur, aucune réunion n'a eu lieu depuis qu'on a posé cette question.

M. Orlikow: Le syndicat a-t-il fait la demande?

L'hon. M. MacEachen: Il a exprimé son opinion sur la réunion dont j'ai déjà parlé et au sujet de laquelle, selon moi, il y a eu méprise. Il ne s'agissait pas d'une réunion à laquelle le gouvernement avait invité les

[L'hon. M. MacEachen.]

employeurs et non le syndicat, à discuter de la politique de la main-d'œuvre, mais bien d'un entretien sollicité par la *Mining Association* et auquel étaient présents des représentants du gouvernement.

L'ASSURANCE SOCIALE

POURSUITES INTENTÉES POUR REFUS À L'IMMATRICULATION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à la question du député de Red-Deer et à celle du représentant de Québec-Montmorency au sujet du numéro d'assurance sociale. L'*Ontario Teachers' Federation* n'a pas présenté d'instances officielles à la Commission à cet égard, mais un certain nombre d'enseignants ontariens ont présenté une formule de demande pour obtenir un numéro d'assurance sociale. Aucune poursuite n'a été intentée contre les professeurs ou les commissions scolaires qui ont négligé de présenter des demandes, car ces personnes n'ont pas droit aux prestations d'assurance-chômage au moment de leur inscription; les intéressés ne sont donc pas tenus de demander un numéro d'assurance sociale, mais ils peuvent le faire de leur plein gré.

Le cas mentionné par mes honorables amis portait sur la négligence d'un employeur à faire inscrire ses employés comme l'exige la loi sur l'assurance-chômage. C'est pourquoi le ministère de la Justice a recommandé que des poursuites soient entamées.

(Texte)

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre, au deuxième chapitre des réponses qu'il vient de donner. Hier, on lui avait posé une autre question, à savoir s'il était vrai que le ministère du Travail n'avait porté aucune autre accusation que celle qui a été portée contre le *Canada Week Limited*?

(Traduction)

L'hon. M. MacEachen: C'est exact, je crois, monsieur l'Orateur, car, à ma connaissance, aucun autre employeur n'a enfreint la loi.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

VICTORIA (C.-B.)—RESTRICTIONS SUR L'EMBAUCHE AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE L'AÉROPORT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je tiens à répondre à une question posée récemment par l'honorable député d'Esquimalt-Saanich concernant